



## DELIBERATION N°2025/71

Nombre d'élus en exercice : 11  
Nombre d'élus présents : 7  
Nombre d'élus ayant pris part au vote : 8

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 14 novembre, le Conseil d'Administration dûment convoqué s'est réuni à 11H00 en séance ordinaire au CCAS, 308 rue Georges Clémenceau 65300 LANNEMEZAN, sous la Présidence de Mr Bernard PLANO.

Présents : Mmes MEJAMOLLE, ORTE, PELISSIER, PIQUE, ROUILLON, MONEGO et PLANO

Absents excusés : Mmes, Mr, BACQUE, NOGUES, SENTAGNE et DA BENTA

Procuration : Mme BACQUE à Mme PIQUE

Secrétaire de séance : Mme PIQUE

### OBJET : Encaissement d'un don (annexe 4)

Mr Le Président indique que la Société de constructeur de villas, Villa Home Création a souhaité effectuer un don de 4 138,00 €.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,**

Le Président entendu, après en avoir délibéré

### **DECIDE**

- D'accepter le don effectué par Villa Home Création,
- De déposer les sommes concernées sur le budget du CCAS

Affiché le

Pour copie conforme,  
Le président



PREFECTURE DES  
HAUTES-PYRENEES

27 NOV. 2025

ARRIVEE